



## Association Sportive du Mesnil Saint Denis

Section TENNIS de TABLE - 2024-2025 - FICHE INSCRIPTION
NMR ADHERENT ASMD: 16 (réservé au bureau) – ou section:section::
NOM (de l'adhérent) :PRENOM :
DATE de NAISSANCE :LIEU de NAISSANCE :
Tél. : Port1. : Port2. :
ADRESSE:
@:
Personne à prévenir en cas d'urgence :
FORMULES et TARIFS : (Inscription et cotisation pour l'année)  Encaissements (Réservé trésorier)
$\Box$ leunes (avec entrainement dirigé) $170  (1) + 10(2) = 180  \in  \left\langle                  $
☐ Adultos loisirs Q0 (1) + 10(2) = 100 €   Mercredi ☐
☐ Adultes compétitions (licence,) . 155 <sup>(1)</sup> + 10 <sup>(2)</sup> = 165 € Vendredi ☐ Compétition ☐
Attestation C.E Oui Non
(1): Adhésion section. En cas d'adhésions multiples dans une famille, la cotisation section est dégressive de 10 euros par adhérent. En cas de changement de formule loisirs ou en compétition en cours de saison, complément de cotisation de 60 euros demandé.  (2): Cotisation ASMD, sauf si adhésion au titre d'une autre section (avec justificatif).
MODALITES D'INSCRIPTION
Fiche d'inscription complétée (y compris pour les réinscriptions)
<ul> <li>Règlement par chèque à l'ordre de «ASMD Tennis de Table» lors de l'inscription.         (Possibilité de règlement en 2 fois, chèques remis en banque en Octobre et Janvier)</li> <li>CERTIFICAT MEDICAL: pour les mineurs, un auto-questionnaire de santé suffit.         Pour les adultes, à la 1ère inscription, un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive (avec mention « tennis de table loisir et compétition »), datant de moins de 3 mois à la date d'inscription, OBLIGATOIRE DÈS LA 1ère SEANCE. Le certificat médical est valable 3 ans, un auto-questionnaire de santé suffit les autres années.</li> <li>Les documents d'inscription sont à remettre aux responsables de la section, au forum, ou sur place aux heures d'entrainements.</li> </ul>
<u>Désistement et remboursement</u> : L'inscription est définitive à compter du 30 septembre. Avant le 30 septembre, il sera retenu l'adhésion à l'ASMD, et 50 euros de frais de dossier (licence,). Aucun remboursement ne sera possible après délivrance d'une
attestation CE, d'une facture ou après le 30 septembre.
INFORMATION ASSURANCE
☐ Assurance responsabilité civile : j'ai pris connaissance que sous réserve de fourniture d'un certificat médical et la
prise de la licence, je suis assuré par la Fédération de Tennis de Table. J'ai été informé de l'intérêt de souscrire
assurance individuelle accidents auprès de ma compagnie couvrant les dommages corporels, pour la pratique sportive.  CONSIGNES SANITAIRES
☐ J'ai pris connaissance qu'il faudra que je respecte les dispositions règlementaires en vigueur <u>pour accéder à la salle</u>
AUTORISATIONS PARENTALES
Je soussigné(e), autorise  ☐ mon enfant à pratiquer le Tennis de Table et participer à toutes les manifestations organisées par la section.  ☐ un membre de la section ou un autre parent à l'emmener dans son propre véhicule.  ☐ les personnes responsables de la section à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence.
SIGNATURE (modalités d'inscription, assurance, autorisations parentales, autorisations générales)
□ Dans le cadre de la promotion de l'activité Tennis de Table, j'autorise la section à prendre des photos et à les utiliser dans le cadre de l'ASMD □ J'autorise l'ASMD et la section Tennis de Table à stocker, utiliser, exploiter les données de cette fiche d'inscription pour permettre de me contacter (par mail, ou SMS ou courrier postal), pour m'envoyer les informations relatives à la vie de l'ASMD et de la section, dans le cadre de mon adhésion.  Les données seront également utilisées pour l'enregistrement des licences auprès de la FFTT.  Signature de l'adhérent ou du responsable légal :

 Président
 Richard OFFORD
 06.29.22.55.36

 Trésorier
 Philippe GRUIN
 06.12.46.17.34

 Secrétaire
 Jérémy WACRENIER
 06.78.12.32.24